



Lieu : PFONGUE

Heure : 10h à 12h

Présents : Cf liste de présence en annexe

Ordre du jour / Points abordés :

1. Bilan des dernières activités
2. Partages d'expériences sur le plaidoyer
3. Débat : la PFONGUE s'engage-t-elle dans le plaidoyer ?

1. Bilan des dernières activités

PFONGUE

Groupe thématique migration

Nous avons tenu une rencontre pour le compte du GT Migration, la neuvième qui porté sur « la migration en Afrique de l'ouest ». L'objectif été d'échanger sur les migrations régionales. L'occasion a été donnée à Mme Aurelia DONNARD du Centre de Migration Mixte (MMC) de nous présenter leurs activités sur la collecte de données, mais aussi aux participants d'échanger sur les problèmes et solutions liés à la migration régionale.

Comité de logistique Inter-ONG (CLIO)

La « Comité Logistique Inter-ONG » ou « CLIO », a été mise en place afin de mutualiser les procédures et les outils des logisticiens des ONG, de construire des bases de données de fournisseurs fiables et performants, de se renforcer mutuellement... Nous avons tenu une rencontre : sur la gestion du parc véhicule. Il est prévu le cinquième rencontre, avec le groupe de réflexion sur l'écoresponsabilité des ONG, un atelier de sensibilisation qui sera animé par Zéro Déchets.

JOKKALE

Le projet **Jokkale** vise à renforcer les capacités des organisations bénéficiant de subventions européennes. Initiée en 2016, l'intervention du Projet **Jokkale** porte sur 5 axes, les 5C : connaissance mutuelle des bénéficiaires, des compétences renforcées sur les procédures de l'UE, la communication sur le projet, la capitalisation de l'expérience et des collaborations thématiques.

RDV JOKKO

Les métiers verts



L'objectif de cet atelier été de Partager sur les expériences des porteurs de projet « environnement » de l'Union européenne sur la création des métiers verts, d'harmoniser la compréhension du concept de « métiers verts », mais aussi de partager et discuter de la création des fiches métiers. Nous avons eu la présentation d'Enda Energie et du CISV.

Le compte rendu est disponible sur ce lien : <https://www.pfongue.org/Les-metiers-verts.html>

La prise en charge des enfants en situation de rue

Le Sénégal connaît une floraison d'acteurs non étatiques intervenant sur la question des enfants de et dans la rue, mais avec une faible mise en synergie des efforts.

Aussi il semble utile de partager les expériences et les approches de ces organisations. Village Pilote, Empire des enfants et le Samusocial Sénégal sont revenus sur leurs activités et leurs expériences en la matière. Ainsi plusieurs contraintes communes et recommandations directes ont été ressorties.



Le compte est disponible sur ce lien : <https://www.pfongue.org/La-protection-des-enfants-en-situation-de-rue.html>

« Il est prévu au courant de ces mois, une RDV Jokko sur la jeunesse et développement durable. »

TaFAé

La TaFAé, membre actif de la DYTAES, a fortement contribué à l'organisation de la 3eme édition des journées de l'agroécologie, les 30 et 31 janvier 2020, à Dakar. Ces deux journées ont été clôturées par la Soirée de l'Agroécologie le 1er février 2020 au Grand théâtre de Dakar.

Le rapport des journées est disponible ici : <https://www.pfongue.org/3eme-edition-des-Journees-de-l-Agroecologie.html>

Laura GRIMAUD, notre stagiaire chargée de la capitalisation des initiatives agroécologiques a démarré son travail de collecte et d'entretien.

Les fiches collectées seront valorisées à travers la cartographie de la PFONGUE, la création d'une page membre pour les organisations de la TaFAé ainsi que par la plateforme BOOST développée par le CIRAD qui visent à recenser les initiatives AE partout dans le monde.

2. Partage d'expériences sur le plaidoyer

Lors de la dernière réunion des membres, il a été suggéré par les participants du Groupe Thématique Migration, de revoir le positionnement de la PFONGUE en matière de plaidoyer. Notamment sur les questions migratoires mais aussi sur les relations entre les OSC et les PTF.

Il a été décidé d'organiser cette rencontre avec CICODEV, organisation sénégalaise ayant une grande expérience dans les plaidoyers nationaux, pour évaluer le positionnement que la PFONGUE pourrait adopter en matière de plaidoyer.

LE PLAIDOYER : C'EST QUOI ET POURQUOI ?

Le plaidoyer est d'abord et avant tout une stratégie utilisée à travers le monde par les organisations non gouvernementales (ONG), les militants et même les décideurs eux-mêmes, pour influencer les politiques. Le plaidoyer concerne non seulement la création ou la réforme des politiques, mais aussi la mise en vigueur et l'application efficaces des politiques. Une politique est un plan d'action, une ligne de conduite ou un ensemble de règlements adoptés par un gouvernement, une entreprise ou une institution, destinés à influencer et déterminer des décisions ou des procédures. Le plaidoyer est un moyen pour arriver à une fin, une autre façon d'aborder les problèmes que nous voulons résoudre à travers d'autres stratégies de programmation.

Le plaidoyer peut être un outil puissant. Il complète notre travail à travers la fourniture directe de services, le renforcement des capacités, et l'assistance technique pour soutenir des améliorations tangibles dans la vie des ménages et des communautés pauvres, pour remédier à la discrimination et pour éviter certaines crises.

CICODEV partage ses expériences



Pour M. KANOUTE, pour faire du plaidoyer, il est nécessaire de voir dans la même direction et d'être capable de prévenir les éventuels échecs et réussites.

Il est revenu sur la mise en place de l'initiative de la couverture maladie universelle (CMU) au Sénégal où CICODEV, Save The Children, World Vision ou encore OSIWA ont coopérer pour monter un plaidoyer collectif.

Bien que l'association de ces organisations d'origines diverses se soient faite naturellement, le problème s'est posé sur la différence de reconnaissance de l'Etat envers ces organisations. Il s'est avéré que l'Etat du Sénégal a apporté plus de crédit et de confiance aux ONG étrangères plutôt qu'aux ONG nationales qui avaient portant initié les travaux antérieurement.

Aussi, CICODEV n'a pas été impliqué durant la totalité du processus, étant exclu des démarches lors de l'adoption de la loi du CMU¹.

Apprenant de cette expérience M. Kanouté suggère que pour faire un bon plaidoyer national, les ONG étrangère se doivent d'être :

- **Légitime dans l'objectif fixé**

Est-ce que l'ONG étrangère peut influencer seule pour la création d'une loi nationale ?

- **Éthique dans la démarche**

Est-ce que l'ONG étrangère peut venir finaliser seule un travail démarré par une OSC locale ?

- **Discrétionnaire politiquement**

En adaptant ses choix à chaque période selon les circonstances et les contextes nationaux.

- **Crédible localement**

Les ONG étrangères doivent connaître le milieu, avoir de l'expérience dans le contexte national.

À titre d'exemple, les ONG internationales n'étaient pas les plus légitimes à porter le plaidoyer sur les adoptions de loi du CMU selon M. KANOUTE.

Selon lui les ONG internationales doivent faire ce plaidoyer au niveau des PTF, au niveau de leurs coopérations.

Elles doivent **impliquer les OSC locales dans la définition des missions et visions de leurs PTF proches et dans leurs politiques d'aides accordées au pays du sud.**

Les ONG étrangères peuvent également **faciliter les échanges entre les PTF et les décideurs locaux créer une synergie entre les ONG locales et les ONG internationales.**

M. KANOUTE a terminé son partage d'expérience en précisant qu'une campagne de plaidoyer se doit d'être bien planifiée. Notamment les étapes principales que sont :

- L'analyse des politiques nationales
- La concertation avec les acteurs impliqués
- La définition d'une stratégie de plaidoyer
- La préparation d'un plan d'action
- Le déroulement de la campagne
- L'intervention politique
- L'évaluation et la capitalisation

¹ Alors que l'organisation plaidait déjà en faveur de l'adoption de la loi en 2014 :

<https://cicodev.org/senegal-plaidoyer-pour-une-loi-relative-a-la-couverture-maladie-universelle-2/>

3. Débat : la PFONGUE s'engage-t-elle dans le plaidoyer ?

Fort du partage d'expérience de M. KANOUTE, les membres des ONG représentées ont alors échangé sur la question de l'engagement de la PFONGUE dans le plaidoyer.

Les éléments d'échanges à retenir :

- **La PFONGUE fait déjà du plaidoyer** à travers certaines de ses activités (les notes de synthèses produites dans le cadre du projet Jokkale, sa présence dans les commissions ministérielles, son rôle représentatif et consultatif dans la révision du Décret 2015-145...).

La question est alors plus de savoir comment la PFONGUE fait son plaidoyer que si elle doit en faire.

- La représentativité de la PFONGUE et de ses membres a notamment été mis en avant : si la Plateforme porte un plaidoyer, est-ce que toutes les ONG membres le soutienne ?

Il serait alors judicieux de faire des plaidoyers à travers sur des thématiques précises, avec une précision quant aux organisations qui soutiennent et qui accompagnent les messages.

- La question de la **légitimité** a été traitée selon l'approche choisie et selon la **cible** visée

La PFONGUE devrait principalement orienter ses messages à destination de l'Union européenne et/ou des agences de coopérations européennes.

- Il serait important que les membres s'entendent sur une définition du plaidoyer

N'ayant pas un nombre suffisant d'ONG membre représentée, il n'a pas été possible d'acter une décision lors de cette réunion des membres.

La décision sera prise lors de la prochaine Assemblée Générale².

² Qui devrait se tenir fin mai, début juin selon le contexte.